

# *Le Courrier de Tychique*

Correspondance à adresser à  
M. Jean Marc Chabanon  
168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N° 505

---

**« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »**

*Bossuet « Traité de l'amour de Dieu et de soi-même »*

---

**Dimanche 19 octobre 2014**  
**XIX<sup>ème</sup> Dimanche après la Pentecôte**

## **Le synode extraordinaire sur la Famille.**

Il vient de se dérouler. L'article 47 de ce rapport intermédiaire aborde l'inévitable (désormais) l'accès des divorcés-remariés à la communion sacramentelle... sous l'angle de l' « exception » ! En voici la teneur

« Quant à la possibilité d'accéder aux sacrements de la Pénitence et de l'Eucharistie, certains ont argumenté en faveur de la discipline actuelle en vertu de son fondement théologique, d'autres se sont exprimé en faveur d'une plus grande ouverture à des **conditions bien précises**, quand il s'agit de situations qui ne peuvent pas être dissoutes sans entraîner de nouvelles injustices et souffrances. Pour certains, il faudrait que l'éventuel accès aux sacrements soit précédé d'un chemin pénitentiel – sous la responsabilité de l'évêque diocésain, et avec un engagement évident en faveur des enfants. Il s'agirait d'une **situation non généralisée** fruit d'un discernement réalisé au cas par cas, suivant une règle de gradualité qui tienne compte de la distinction entre état de péché, état de grâce et circonstances atténuantes. »

Et voilà la brèche !

Sans le dire, mais dans les faits, l' « Eglise » fait allègrement litière de la Doctrine catholique...

A lire ce texte on se rassure : « conditions bien précises », « situation non généralisée » : on sait comment les hérétiques qui la gouvernent interprètent ces termes ... En voici quelques exemples :

La constitution conciliaire sur la liturgie précisait :

« L'Eglise reconnaît dans le chant grégorien le chant propre de la liturgie romaine ; c'est donc lui qui dans les actions liturgiques, toutes choses égales d'ailleurs, doit donc occuper la première place. » On voit ce que ça donne dans les paroisses conciliaires !

« L'usage de la langue latine, sauf droit particulier, sera conservé dans les rites latins. » Même observation ...

De même l'Instruction « *Memoriale Domini* » de 1969 réglementait de façon très restrictive la communion dans la main considérée seulement comme une « concession » accordée « afin d'aider les conférences épiscopales dans leur tâche pastorale – ( ? ) – devenue souvent plus difficile dans les circonstances actuelles – ( ? ) – Même observation !

On pourrait en citer bien d'autres !

## **Quand Bergoglio dérape**

Ce n'est pas la première fois ! Mais là : il va encore plus loin !... Voici ce qu'il vient de déclarer :

**« Dieu n'existe pas : ne vous en scandalisez pas ! Dieu n'existe pas de cette manière-là ! Ce qui existe, ce sont le Père, le Fils et le Saint-Esprit : des personnes, pas une idée dans l'air !... Ce Dieu-spray n'existe pas... ce qui existe ce sont les personnes ! »** (site : <http://caminante-wanderer>)

Et voici la réponse que l'on trouve sur le même site :

« Si nous prenons cela au pied de la lettre, nous devons dire que le pape François ne croit ni en la nature divine, ni en les essences divines. Ce en quoi il ne croit pas, ce ne serait donc qu'un spray ». Il ne croit qu'en les personnes divines, le Père, le Fils et le Saint-Esprit mais il ne croit pas en la Trinité en tant qu'unité de personnes. Je conseille aux thomistes qui n'y auraient pas pensé tout seuls de lui parler de l' « Ipsum Esse Subsistens » car comme il ne comprend pas cette notion il ne manquera pas de leur accorder en retour une de ces miséricordes dont il a le secret. »

## **Le chaos en France... nous y arrivons !**

Le chaos en France, ce sera quoi ?

Dns une récente analyse J.P. Raffarin déclare que **le gouvernement actuel est le dernier avant le « chaos »**...C'est clair ! C'est sans ambiguïté ! Voyons donc cela !

« Nous avons dans notre pays deux immenses faiblesses qui, lorsque elles rentreront en résonance – et elles vont le faire – provoqueront une situation explosive pouvant rapidement dégénérer vers un chaos plus ou moins prononcé » écrit-il.

La première faiblesse est économique. Sans l'argent public ( et il n'y a plus d'argent public dans notre Etat qui dépense depuis 40 ans l'argent qu'il n'a pas... et qu'il n'a même plus la possibilité de créer puisque nous avons abandonné notre « planche à billets » à l'Europe dans le cadre de la monnaie unique). **Ce sont donc des pans entiers de notre société qui cesseront rapidement de fonctionner.** Qu'est-ce à dire ?...

Plus de pensions retraite, plus de minimas sociaux ou versements partiels, fournisseurs de l'Etat n'étant déjà plus payés entraînant des faillites d'entreprises de plus en plus nombreuses et – par voie de conséquence – le chômage de nombreux salariés... Plus d'accès aux soins et aux médicaments ! Ce sont des pans entiers de notre société qui cesseront rapidement de fonctionner.

Lorsqu'un ancien Premier Ministre, dans le cadre d'une émission de grande écoute utilise le terme « chaos » vous vous devez de l'entendre et de le prendre pour ce qu'il signifie, même si cette signification peut vous sembler effrayante... et elle l'est bien !

Et J.P. Raffarin s'interroge : **« Comment s'y préparer »** ?

Soyez en mesure de quitter les grandes villes. Préparez-vous à rejoindre des zones moins exposés aux mouvements sociaux. Soyez prêts en ayant devant vous les ressources nécessaires pour tenir plusieurs mois (en mode dégradé, certes, mais vous tiendrez mieux que les autres) en stockant ce qui est nécessaire à votre vie quotidienne (alimentation, médicaments, produits d'hygiène...)

Pour votre patrimoine, pensez à l'assurer avec de l'or et de l'argent (métal) car si le « chaos » devait s'installer n'oubliez pas que l'euro en sorte indemne : votre monnaie pourrait se disloquer ou s'effondrer. L'euro, sans la France et l'Allemagne n'est plus l'euro et la tentation du retour aux monnaies nationales – comme semble le souhaiter Marine Le Pen – risque de s'imposer comme une évidence.

## **Le « chaos »... suite**

Lorsque naît un enfant français sur le territoire français, cinq enfants musulmans y naissent. Deux mille quatre cents musulmans entre sur le territoire français chaque jour.

Même sans révolution, dans le calme, ils envahiront la France. Il leur a donc fallu créer des dizaines d'écoles islamiques dans Paris, écoles dans lesquelles il est interdit de parler français. C'est ainsi que prolifèrent des ghettos musulmans à Paris dans les 11<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup>, 20<sup>ème</sup> arrondissements plus ceux des banlieues ! Ils ne veulent ni apprendre le Français, ni même travailler !

Boucheries uniquement hallal, les propriétaires de boucheries normales ayant été menacés de mort Ils ont quitté les lieux...

Aujourd'hui 2.200 mosquées ont été financées par l'Arabie Saoudite et le Qatar. Bientôt 4.400 autres seront construites Pour rester en France les autochtones seront obligés de se convertir à l'Islam et paieront un impôt pour la religion afin de rester en vie comme cela se fait déjà en Egypte, Irak et autres pays musulmans africains.

(Source : <http://www.youtube.com/x=watch?v=ZDzFedDAwA&feature=player>)